



L'ANCIENNE-LORETTE

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

FÉVRIER 1991 — VOL. 10, N° 6



LA CONSTRUCTION 1990 à l'image de la région

Le plafonnement des investissements fonciers sur notre territoire municipal ne diffère pas de la situation connue en 1990 dans la région et partout dans le pays. La période de récession, jumelée aux taux d'intérêts élevés, cause suffisamment d'incertitude auprès des investisseurs pour retarder les projets nécessitant un apport appréciable d'apital.

Deux tableaux ont été développés ci-bas pour mieux visualiser la réalité des 10 dernières années.

Au graphique "Valeur déclarée des permis", nous constatons que les investissements fonciers globaux

ont subi une baisse de 27 % par rapport à 1989, s'établissant à 14,2 millions en fin d'année. Pour la période janvier-novembre 1990, les statistiques de la Commission d'Urbanisme de Québec nous apprennent que la région accuse aussi une baisse substantielle de l'ordre de 33 % des investissements totaux, calculés pour la même période de référence.

Comme pour la région, ce sont surtout les projets commerciaux, industriels et l'habitation multiple qui ont causé cette baisse appréciable de nouveaux investissements.

Concernant le marché de l'habitation sous toutes ses

formes, les statistiques de la

région de Québec sont représentatives de la dynamique provinciale en accusant une baisse globale de 12,5 %. Au graphique "construction domiciliaire", nous pouvons visualiser que cette tendance à la baisse a affecté notre développement dans l'ordre de 18 %, imputable exclusivement à l'absence de nouvelles habitations multiples sur le territoire.

Fait intéressant, la construction d'habitations unifamiliales du type isolé s'est maintenue en 1990 et ce, malgré un ralentissement de 12,3 % annoncé par l'Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations

du Québec.

Il ressort donc de ces statistiques que L'Ancienne-Lorette demeure une destination et un choix privilégié pour s'y établir dans un quartier résidentiel, alors que les investisseurs commerciaux ont été prudents chez nous comme partout ailleurs dans la région et sont en attente d'un meilleur contexte économique.

Que nous réserve 1991?

Les institutions financières ainsi que les associations de constructeurs estiment que la conjoncture défavorable entraînera une baisse des mises en chantier se situant autour de 15 % pour l'année 1991. C'est la période jan-

vier-juin qui devrait être la

plus critique et le marché devrait s'activer autour de juillet sous l'effet d'une baisse graduelle des taux d'intérêts.

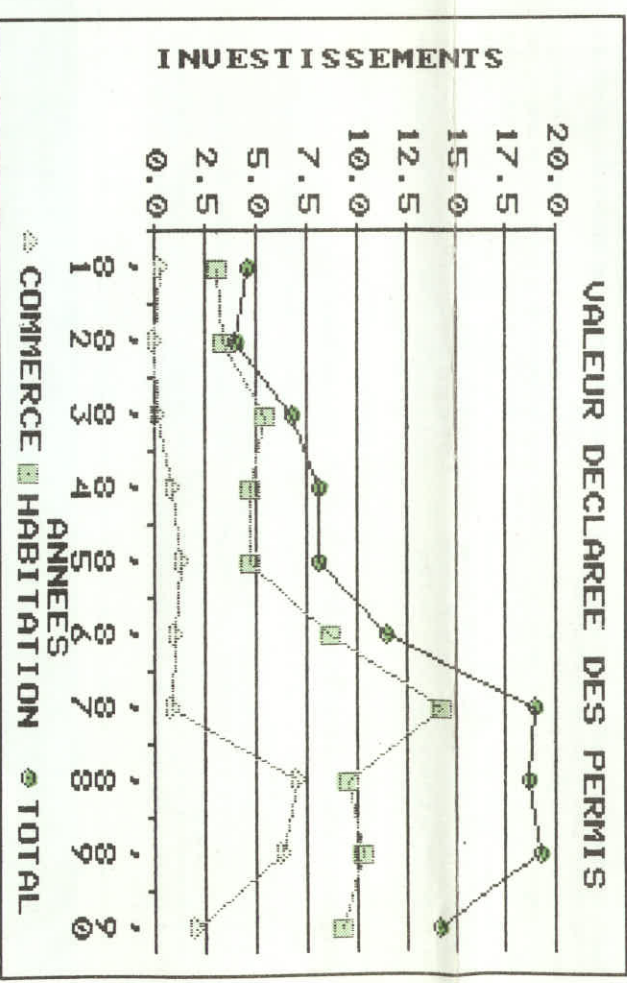
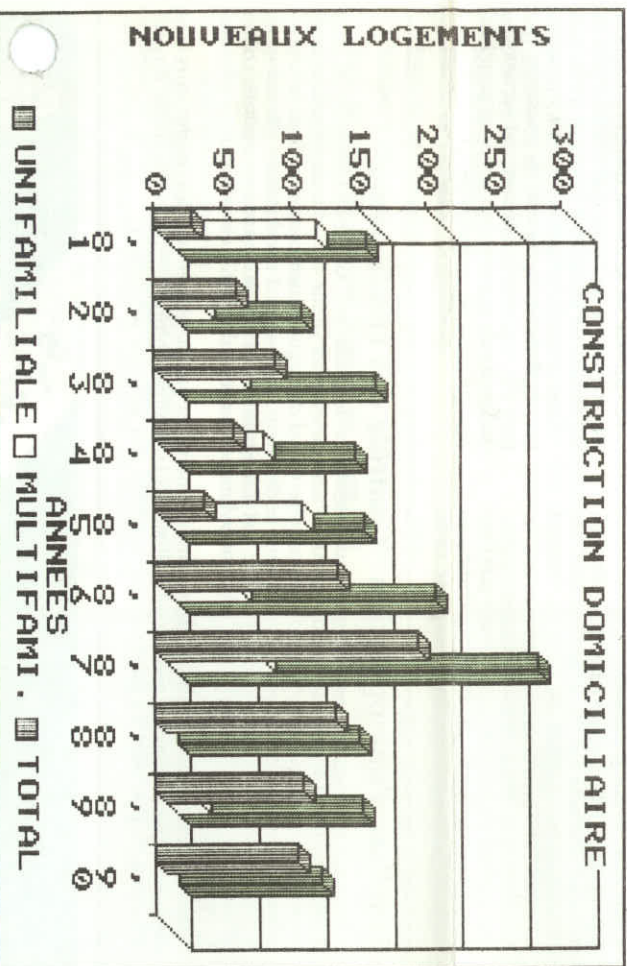
En plus de l'habitation multifamiliale, le marché de la "première résidence" devrait connaître le plus fort ralentissement. Selon une étude réalisée auprès des membres de l'A.P.C.H.Q., il appert que le marché de la résidence "sur mesure" et "de luxe" accaparrera en 1991 62 % du marché alors qu'environ 5 % sera consacré à la résidence d'hébergement pour personnes âgées.

Selon nos discussions ac-

tuelles avec les promoteurs-

constructeurs et investisseurs, il semble que l'année 1991 pourrait être à l'image des investissements de l'année 1990. En effet, même si le nombre de lotissements prévus pour 1991 est inférieur à celui de l'année précédente, le marché de la "maison sur mesure et de luxe" est en croissance sur notre territoire alors que les projets d'habitations multifamiliales, non-réalisés en 1990, pourraient être mis en chantier en 1991.

Le directeur du Service d'urbanisme, Richard Bourget



Communiqué du Service de la Trésorerie

Rôle triennal d'évaluation

L'évaluation de votre propriété a été établie à partir de la valeur correspondante inscrite au rôle d'évaluation triennal 1991-1993. L'écart entre les valeurs inscrites sur ce rôle et le précédent (1990) a été uniformément étai-

sur une période de trois ans.

Ainsi, une propriété dont l'évaluation était de 100 000 \$ au rôle de 1990 et de 106 000 \$ au rôle de 1991-1993 porte la valeur de 102 000 \$ en 1991, 104 000 \$ en 1992 et 106 000 \$ en 1993.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur votre facture de taxes en téléphonant au 872-9811.

Contestation de l'évaluation

L'année 1991 étant la première des trois années d'application du rôle triennal sur le territoire de L'Ancienne-Lorette, la période de contestation de l'évaluation des unités y inscrites prendra fin le 1^{er} mai 1991.

Cependant, après le 1^{er} mai 1991, il sera toujours possible de contester les modifications apportées au rôle à la suite notamment d'une construction ou de la transformation d'un bâtiment.

Paiement des taxes municipales 1991

Nous vous recommandons de nous transmettre, en même temps que votre premier paiement, un second chèque postdaté au 3 juillet 1991. Cette façon de faire pourrait éviter d'oublier d'effectuer le deuxième versement et conséquemment, éliminer le paiement d'intérêts.

L'opportunité vous est également offerte encore cette année de payer vos comptes de taxes directement à la Caisse populaire Ancienne-Lorette, 1638, rue Notre-Dame. Cette

entente n'est cependant possible que pour les comptes ne comportant pas d'arriérés.

D'autre part, si vous êtes dans l'impossibilité de payer entièrement les sommes dues lors de l'échéance, vous pouvez toujours prendre entente avec le soussigné ou son représentant, mais des intérêts seront appliqués sur le solde échu.

Le Trésorier, Gilles Krouac, c.r.i.

Exposition des oeuvres primées au Concours artistique municipal 1991

Jusqu'à la mi-février, les oeuvres primées à ce concours seront exposées dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville de L'Ancienne-Lorette. Bienvenue aux visiteurs!

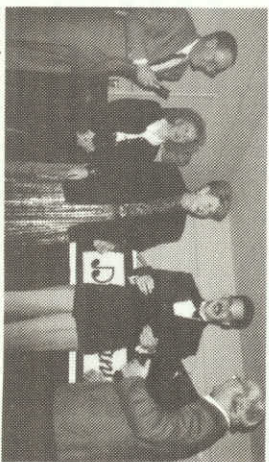


RÉUNION DU CONSEIL
12 février 1991 — 20 heures
Hôtel de Ville

10 ans et 25 ans de service

Félicitations pour votre fidélité au travail!

La Ville de L'Ancienne-Lorette est heureuse de maintenir la tradition de souligner, à chaque année, les 10e et 25e anniversaires de service de son personnel.



M. Yves Lavoie, policier, 10 ans de service.

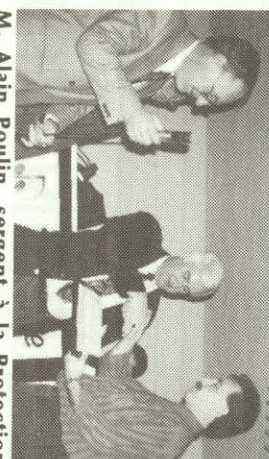
C'est ainsi qu'en 1990, quelque 7 personnes ont reçu cette marque de reconnaissance pour les loyaux services rendus à la Ville de L'Ancienne-Lorette. Cette activité se déroulait dans le cadre de la soirée de Noël, le 21 décembre dernier, au Club de



Mme Marie-Josée Matte, employée de bureau à la Trésorerie, 10 ans de service.

l'Âge d'or de L'Ancienne-Lorette.

Au cours de cette cérémonie, la Ville a remis une plaque commémorative pour souligner le 10^e anniversaire de service du personnel concerné et une montre pour ceux qui avaient complété 25 ans de service.



M. Alain Poulin, sergent à la Protection publique, 10 ans de service.



M. Régent Hamel, policier, 25 ans de service.

Félicitations, M. Gagné!

Le surintendant des Travaux publics, M. Armand Gagné, s'est lui aussi mérité un message spécial lors de cette soirée de Noël alors que l'on soulignait ses 65 ans bien sonnés depuis octobre dernier.



M. André Giroux, policier, 25 ans de service.



M. Fernand Drolet, policier, 25 ans de service.



À la mine réjouie des spectateurs, sans doute M. Gagné a-t-il enfin dévoilé le secret de sa fontaine de jouvence...

Protection publique

Solidarité dans la prévention du crime

Même si déjà un mois de la nouvelle année est écoulé, le directeur du Service de la protection publique tient à inviter la population à se servir les coudes pour faire des onze mois qui restent une période record dans la prévention du crime. Même si L'Ancienne-Lorette, à cet égard, occupe une position avantageuse en comparaison avec d'autres municipalités, il reste encore de la place pour des progrès.

Nos agents vont continuer à donner le meilleur d'eux-mêmes, mais une ville n'est jamais si bien protégée que quand la sécurité publique devient l'affaire de tous et de chacun.

C'est pourquoi tous les résidents et toutes les résidentes de L'Ancienne-Lorette sont invités à signaler au poste de police toute activité

louche ou illégale dont ils ou elles pourraient être témoins: pratiques frauduleuses, trafic de drogue, recel de marchandises volées ou quoi que ce soit d'autre.

On peut le faire par téléphone (872-9818) tout en gardant l'anonymat si on le désire. On peut aussi rencontrer un des enquêteurs du service.

Qu'on n'hésite donc pas à prendre contact avec le Service de la protection publique, qui veut être à l'écoute de la population, pour toute demande de renseignement ou de service et pour toute offre de collaboration. Forts d'une solidarité toujours plus consciente, nous avons toutes les raisons d'envisager l'année 1991 avec optimisme.

Augmentation sensible de vols dans les véhicules

Depuis le mois de janvier, le Service de la protection publique constate une légère augmentation de vols dans les véhicules.

La plupart de ces véhicules étaient malheureusement débarrés. Nous demandons à la population de toujours barrer les véhicules automobiles, qu'ils soient stationnés le long des rues ou dans les entrées privées.

SI VOUS APERCEVEZ DES SUSPECTS RÔDER AUTOUR DE VÉHICULES STATIONNÉS, N'HÉSITEZ PAS À AVISER LE SERVICE DE PROTECTION PUBLIQUE. NOUS SOMMES TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION.

La sécurité routière toujours prioritaire

La sécurité routière demeure au tableau des priorités pour l'année 1991. On sait que les efforts accomplis au cours de l'année 1990 ont porté fruits, notamment en ce qui a trait à la diminution du nombre d'accidents graves dus à la conduite en état d'ébriété.

À ce sujet, le Service de la protection publique souhaite que la population de L'Ancienne-Lorette continue de faire de "l'alcool au volant" une préoccupation communautaire, en ce sens que non seulement chaque conducteur prenne ses responsabilités, mais que l'entourage d'une personne en état d'ébriété sente concerné et fasse tout pour que cette

Résultats d'une opération "Contrôle des conducteurs"

Suite aux 3 barrages effectués sur le territoire de la ville de L'Ancienne-Lorette les 26, 29 et 30 décembre 1990, les techniciens opérant sur le territoire ont vérifié 443 véhicules et ont recueilli les informations suivantes: 18 conducteurs présentant des signes avant-coureurs d'une faculté affaiblie par l'alcool. Après avoir soufflé dans le dépisiteur, seulement 2 conducteurs affichaient un résultat positif. L'un d'eux a donc passé le test d'ivressemètre et une accusation sera portée contre lui sous peu, quant à l'autre, ayant actionné la lumière jaune seulement, il a cru bon de se prévaloir de l'Opération Nez Rouge.

Les résultats de cette opération de contrôle démontrent que de plus en plus les conducteurs sont conscients que la conduite avec facultés affaiblies est vraiment répréhensible et criminelle; en conséquence, ils prennent les moyens pour conduire leur véhicule sobriement.



TOURNOI DE HOCKEY BANTAM ANCIENNE-LORETTE INC.

Un succès



Sous le signe de l'équilibre...

Dans quelques années, lorsqu'il sera fait mention du 12^e Tournoi de Hockey Bantam de L'Ancienne-Lorette, un seul mot nous vendra à l'esprit: Équilibre.

En effet, jamais, dans l'histoire de la classique hivernale, les forces en présence n'auront été aussi équilibrées, les spectateurs présents avant eu droit à des matchs de qualité tout au long des onze jours qu'aura duré l'événement.

C'est ainsi qu'en classe AA, contre toute attente, les Citadelles de Québec ont disposé des Élites de Beauce-Amiante par la marque de 4 à 1 en grande finale de la Coupe Métro. Les Québécois avaient d'abord pris la mesure des Norois de Montréal en finale provinciale; Beauce-Amiante ayant fait de même avec l'Express de la

Rive-Sud en finale nationale. Il s'agissait de la deuxième tentative infructueuse des Élites pour mettre la main sur le titre de la classe AA.

En classe CC, l'équipe de Thetford Mines a réussi un exploit hors du commun en s'emparant de la Coupe Nordiques en gagnant tous ses matchs (6) en prolongation! Les joueurs de Louis Roberge ont difficilement vaincu les Faucons de Pointe-Lévy, champions de la division Chevaliers-de-Colomb par la marque de 3 à 2, dimanche le 13 janvier dernier. La veille, ils avaient mis la main sur le titre de la division Dominique-Paquet. Conduit à l'attaque par Sébastien Couture avec deux buts, l'Express de L'Ancienne-Lorette est devenu le deuxième club

loretain à remporter un titre au Tournoi Bantam, en gagnant par 2 à 1 devant les Cousins de Saint-Roch, en finale de la classe C, pour l'obtention du trophée Caisse-Populaire. Le gardien Dominic Hamel s'est transformé en muraille, se méritant ainsi le titre de joueur du match.

Les Turbos avaient remporté le trophée Club-Richelieu en classe B en 1987. En tombée de rideau, les Faucons de Pointe-Lévy, imitant leurs compatriotes de la classe CC-C, ont surpris les Cousins de Saint-Romuald, les champions défendants de la classe B, repartant avec le trophée Club-Richelieu dans leurs bagages. Ils l'ont emporté par la marque de 6 à 4.

Enfin, les Gouverneurs de Sainte-Foy se

sont vu remettre le Trophée "Tournoi International de Hockey Pee-Wee" pour la discipline dont ils ont fait preuve au cours du Tournoi.

15 572 spectateurs auront franchi les tourniquets du 12^e Tournoi, ce qui constitue une légère diminution par rapport à 1990. Il y avait par contre six matchs de moins au programme cette année. La moyenne de spectateurs par match est donc demeurée la même, soit environ 150.

Les 300 bénévoles ayant pris une part active dans la réussite du 12^e Tournoi se donnent rendez-vous du 9 au 19 janvier 1992, pour la 13^e édition!

Michel Laberge

Dominic Hamel se mérite le trophée "Ville de L'Ancienne-Lorette"

En menant l'Express de L'Ancienne-Lorette à la conquête du trophée Caisse-Populaire, remis aux champions de la classe C du Tournoi Bantam de L'Ancienne-Lorette, Dominic Hamel est devenu le troisième gardien de buts à remporter le trophée "Ville de L'Ancienne-Lorette", remis au joueur loretain s'étant le plus illustré au cours du tournoi annuel.

Lors de cette cérémonie spéciale, un stage à l'école de Hockey de la Capitale a été attribué au hasard parmi les joueurs de L'Ancienne-Lorette et c'est Patrick Tardif, des Roughriders de la classe C, qui aura la chance de suivre les conseils de quelques bons joueurs de la Ligue Nationale de Hockey.

Un beau geste de la compagnie Bauer

Encore une fois cette année, la compagnie Bauer a offert gratuitement une paire de patins au joueur du match de chacune des finales présentées dans le cadre du Tournoi National Bantam de L'Ancienne-Lorette. La compagnie Bauer a toutefois innové cette année en offrant, au lieu de patins à glace conventionnels, des patins à roulettes d'entraînement, utilisables sur le béton ou l'asphalte.